

Image not found or type unknown



## logement provisoire d'urgence en attente d'un relogement définitif

Par **voiesansissue**, le **05/03/2012** à **15:27**

bonjour , suite a un risque d'effondrement de mon immeuble , j'ai été relogée provisoirement dans un logement appartenant à la commune ; quel genre de bail dois-je signer ? ce logement est non meublé ; c'est juste en attendant un logement définitif dont je fais la demande depuis 6 ans . Merci pour vos réponses